



FORMATION : Habilitations aux risques électriques

Les habilitations aux risques électriques proposées par ODC sont essentielles pour garantir la sécurité de vos équipes et la conformité de vos opérations. Faites le choix de la sécurité et de la professionnalisation avec nos habilitations et leurs mises en situations pratiques. Sécurisez vos interventions électriques et maintenez vos opérateurs au top de leur maîtrise !

Réf. ACA-05-020

1 Journée *

DÉROULÉ DE FORMATION

1. RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE

Habilitation Certifiée :

- Confiez l'habilitation de vos équipes à des professionnels expérimentés, de H0-B0 à B2-V-BR.

2. PROGRAMMES DE FORMATION COMPLETS

Modules Adaptés.

Nos formations incluent des thématiques variées, telles que :

- Sensibilisation aux risques électriques
- Lois de l'électricité (loi d'Ohm, loi de Joule)
- Protection contre le risque électrique
- Mise en consignation
- Réactions en cas d'accident électrique

3. APPROCHE PRATIQUE ET PÉDAGOGIQUE

Formation Pratique :

- Utilisation d'une valise équipée d'une reproduction de TGBT pour des travaux pratiques, accompagnée d'outils TST et d'EPI, permettant aux stagiaires de se familiariser avec des situations réelles.

Les habilitations aux risques électriques proposées par ODC sont essentielles pour garantir la sécurité de vos équipes et la conformité de vos opérations.

Faites le choix de la sécurité et de la professionnalisation avec nos habilitations et leurs mises en situations pratiques. Sécurisez vos interventions électriques et maintenez vos opérateurs au top de leur maîtrise !

Contactez-nous pour en savoir plus sur nos habilitations aux risques électriques et découvrez comment nous pouvons vous aider à sécuriser vos interventions.

LES PARTICIPANTS

Public Ciblé :

- Formation accessible aux non-électriciens et aux électriciens aguerris, que ce soit pour la formation initiale ou le renouvellement d'habilitation.

Matériel Requis :

- Chaque stagiaire doit se présenter avec le fascicule UTE extrait de la norme NF C 18-510.
- Les électriciens doivent avoir les EPI requis selon leur habilitation précédente.

POURQUOI CHOISIR LES FORMATIONS ODC ACADEMY :

Limiter le risque humain en amont est essentiel dans le domaine de l'électricité. Chez ODC, nous proposons des formations d'habilitation reconnues, adaptées aux besoins spécifiques de votre entreprise. Depuis le 1er janvier 2012, la norme NF C 18-510 rend obligatoire cette habilitation, garantissant ainsi la sécurité des interventions électriques.



Avec la formule ÉLITE, seul ou avec des collègues de même niveau !
Vous fixez la date ! Dans les locaux de votre choix ! De la théorie aux cas pratiques directement sur site !



* Hors hébergement, transport et autres frais relatifs à la participation.



Besoin d'un conseil ?

contact@exploitant.fr

N° 0805 29 28 27

Numéro vert